

# SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

*Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul*  
*72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS*  
*téléphone : 06 83 44 72 19*  
[www.snphu.com](http://www.snphu.com).

## TARIF COTISATION 2011

Nous vous remercions de bien vouloir régler votre cotisation au **SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES** pour l'année 2011. Son montant, voté à la dernière assemblée générale, est de :

- λ 105 € pour les **Professeurs des Universités-Praticiens Hospitaliers** (médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et Odontologistes des Hôpitaux)
  
- λ 80 € pour les **Maitres de Conférences des Universités-Praticiens Hospitaliers**
  
- λ 50 € pour les **PU-PH et MCU-PH ayant cessé leur activité**

Le montant de la cotisation est à régler par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du SNPHU. Dans le cas d'un règlement par l'intermédiaire d'un organisme, préciser le nom et l'adresse du bénéficiaire pour le compte duquel la cotisation est réglée.

Merci de bien vouloir adresser le chèque bancaire ou postal, accompagné de la fiche de renseignements ci-jointe, dûment remplie au Président du SNPHU (Professeur Frédéric BARGY, Groupe Hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul 74-82 avenue Denfert Rochereau 75014 PARIS ). Le reçu qui vous sera envoyé sera à joindre l'an prochain à votre déclaration de revenus salariaux ( formulaire 2042 ou 2035 ) puisque les cotisations aux syndicats nationaux sont fiscalement déductibles.

Professeur Frédéric BARGY

Président du SNPHU